

Décorateur

RNCP13645 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	233n, 230n
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2022

Certificateur(s)

SARL INSTITUT CREAD · SIRET : 48806311600021

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SKILL AND YOU	53018898600059	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Décorateur conçoit des espaces de vie, il, elle possède une vision détaillée du lieu, choix de revêtements, de couleurs, de mobiliers et de luminaires; Il, elle crée des ambiances qui requièrent des compétences décoratives et stylistiques, il ou elle reconnaît et propose aisément des courants de créations, des styles et des périodes; Il, elle aménage en élaborant des études de plans et, communique au client ses idées de créations grâce aux des planches d'ambiances.

Les compétences déployées sont indispensables pour concevoir et conseiller en fonction des besoins exprimés par un client ou un maître d'ouvrage. Pour la réalisation finale, il ou elle développe autant des compétences créatives que techniques.

Il ou elle réceptionne le chantier, rédige les procès-verbaux et éventuellement la liste des réserves formulées par le maître d'ouvrage ; Il, elle aura la responsabilité de veiller aux exécutions des travaux listés dans les réserves.

Il ou elle est compétent(e) pour le design habitat, l'architecture commerciale.

Trois activités principales sont exercées par la Décorateur :

- Développement d'une démarche Décorative
- Réalisation et coordination de la conception décorative
- Réception des travaux de conception décorative

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que son titulaire a été validé sur :

- sa capacité à concevoir, concrétiser et développer un projet d'étude de démarche décorative, à présenter un APS (avant projet sommaire) et un APD (avant projet définitif) (A1)
- sa capacité à réaliser le suivi des travaux et de coordination des corps de métier (A2)
- sa capacité à rédiger des procès verbaux de réception de chantier (A3)

Blocs de compétences

RNCP13645BC01 — Réaliser et coordonner la maîtrise d'oeuvre

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités évaluées :

réaliser la maîtrise d'oeuvre et la coordination des travaux.

Modalités d'évaluation :

Dossier d'aménagement intérieur (Projet Final).

Dossier individuel d'aménagement

intérieur – appartement, villa habitat.et architecture commerciale.

VAE : dossier et soutenance devant jury.

Rédaction d'un descriptif

(Projet Final) déterminant l'ordonnancement

des travaux en tenant compte des activités des différents corps de métiers intervenants.

RNCP13645BC02 — Réceptionner un chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités évaluées:

réceptionner un chantier en effectuant les réserves nécessaires.

Modalités d'évaluation :

Étude de cas réels ou reconstitués : présentation de travaux finis ou de fins de chantier.

Rédaction de procès verbaux.

Prise de note et description des réserves éventuelles.

VAE : dossier et soutenance devant jury.

Rédaction rigoureuse, pertinente, de fin de chantier ou de travaux avec éventuellement la description des réserves formulées par le maître d'ouvrage ou le client.

RNCP13645BC03 — Proposer un projet décoration

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités évaluées :

rédiger un cahier des charges.

Modalités d'évaluation :

Dossier de tendance décorative (étude de concept) avec développement des tendances actuelles et à venir (y compris l'Eco

décoration) pour chaque lieux et conception d'un APS (avant projet sommaire).

Dossier individuel d'aménagement

intérieur – appartement, villa habitat.et architecture commerciale avec une étude technique présentant le passage de l'APS à

l'APD (avant projet définitif).

Dossier d'aménagement intérieur avec une étude esthétique, perspectives.

VAE : dossier et soutenance devant jury.

La conception de l'APS est cohérente et en adéquation avec la demande client. La présentation de l'APD est en adéquation avec l'APS.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les entreprises développant une activité de conception, décoration, installation intérieures :Agences d'architecture intérieure, de décoration, d'identité visuelle (spécialisées dans l'habitat, commerce, grande distribution, hôtellerie, services...)ou du marketing design Promotion immobilière habitations Home Staging ,PME, professions libérales.

* Agences d'architecture intérieure, de décoration, d'identité visuelle (spécialisées dans l'habitat, commerce, grande distribution, hôtellerie, services...) ou du marketing design

* Promotion immobilière habitations

- * Home Staging ,
- * Entreprises de décoration ou de la grande distribution (Lapeyre, Ikea, Leroy merlin...)
- * Banistes, cuisinistes.
- * Mobiliers, Tissus d'ameublement...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Décorateur
- Conseiller décorateur
- Concepteur d'aménagement
- Décorateur conseil
- Décorateur scénographe
- Conseiller en design
- Conseiller en installation intérieure
- Concepteur d'espace intérieur
- Conseiller installation intérieure
- Aménageur et agenceur d'espace

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Président : professionnel

Membres : 4 professionnels de la Décoration ou de l'architecture intérieure.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Président : professionnel

Membres : 4 professionnels de la Décoration ou de l'architecture intérieure.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Président : professionnel

Membres : 4 professionnels

de la Décoration ou de l'architecture intérieure.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : professionnel

Membres : 4 professionnels de la Décoration ou de l'architecture intérieure (parité employeurs - salariés)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 987 €
Selon la branche	6 300 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 987 €	Valeur par défaut · 207 branches
9 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
8 973 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 282 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37176

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- www.cread.fr
- info@creadpro.fr

Site Internet

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13645/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	32
Parcours menés à terme	31
Taux d'achèvement	97 %
Période	02/2022 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	81
Montant total engagé	416 816 €
Coût moyen par dossier	5 146 €
Durée moyenne	630 h
Période	01/2020 – 03/2022
Reste à charge titulaire	51 %
France compétences	43 %
Entreprise	4 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.